

GLEN T. PETERSON



Catégories: [Notre équipe](#), [Avocats](#)

Glen Peterson est un avocat chevronné dans le domaine des services financiers, connu pour son expertise en matière de transactions complexes dans divers secteurs. Principalement spécialisé dans l'immobilier commercial, les marchés des capitaux et les valeurs mobilières, Glen s'est imposé comme un conseiller juridique fiable auprès d'institutions financières. Entre autres, il a agi à titre d'avocat-conseil pour une banque à charte canadienne dans le cadre d'une série de prêts indépendants accordés à des exploitants agricoles de grande envergure, variant entre 50 millions de dollars et 100 millions de dollars, démontrant ainsi son habileté et sa polyvalence en gestion de paysages financiers complexes.

De plus, l'expertise de Glen s'étend aux transactions immobilières commerciales en Alberta, où il a facilité de nombreuses acquisitions réussies. Fort d'une feuille de route éprouvée, Glen demeure déterminé à offrir des solutions sur mesure qui répondent aux besoins uniques de ses clients, tout en accordant la priorité à la conformité et à la gestion des risques.

Courriel: glen.peterson@mcmillan.ca

Expertise: Aliments, boissons et agroalimentaire, Banques et finances, Construction et infrastructures, Immobilier commercial, Marchés des capitaux et valeurs mobilières

Langue parlée: English

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/in/glenpeterson/>

Lieu: Calgary

Téléphone: 403.531.8735

Poste / Titre: Associé, Services financiers

Mandats d'administrateur et associations professionnelles:

- Association du Barreau canadien
- Law Society of Alberta

Éducation et admissions:

Degré: Barreau de l'Alberta

An: 2002

Degré: LL. B.

Université: Université de la Saskatchewan

An: 2001

Degré: B.A.

Université: Université Concordia

An: 1996

Mandats représentatifs:

- Il a agi à titre d'avocat-conseil pour une banque à charte canadienne dans le cadre d'une série de prêts indépendants accordés à des exploitants agricoles de grande envergure, dont les montants variaient entre 50 et 100 millions de dollars. Ces prêts étaient garantis par des biens immobiliers, des quotas agricoles (y compris les produits laitiers, les poudeuses et les poulets de chair) et d'autres contrats

de sûreté.

- Il a agi à titre d'avocat-conseil du prêteur dans le cadre d'un accord de financement de 3 millions de dollars visant à faciliter l'achat d'un avion King Air B200 et a coordonné les inscriptions, tant à l'échelle nationale qu'internationale, afin de garantir la transaction.
- Il a agi à titre d'avocat-conseil d'une institution financière pour la construction du TELUS Science Centre, notamment dans le cadre de la négociation de contrats et d'un accord de priorité avec la ville de Calgary.
- Il a représenté le Groupe de prêts hypothécaires commerciaux d'une institution financière dans le cadre d'un financement de 1,8 million de dollars accordé à une société en commandite. Le financement visait le refinancement d'un complexe résidentiel à logements multiples à Calgary.
- Il a représenté le Groupe de prêts hypothécaires commerciaux d'une institution financière relativement à un prêt à terme de 7,48 millions de dollars destiné à rembourser le prêteur en construction, garanti par un complexe résidentiel à logements multiples situé à Red Deer, en Alberta.
- Il a représenté le Groupe de prêts hypothécaires commerciaux d'une institution financière dans le cadre d'un financement de 3,6 millions de dollars accordé à une société en commandite pour faciliter l'achat d'un complexe résidentiel à logements multiples à Stony Plain, en Alberta.
- Il a participé à une transaction canadienne multiterritoriale dont le coût s'élevait à 50 millions de dollars, nécessitant la coordination des avis, des inscriptions et des vérifications diligentes de plusieurs territoires ainsi que des garanties en vertu de la *Loi sur les banques*. La négociation de la convention de crédit a nécessité plusieurs accords de priorité, des consentements et des renonciations. La facilité de crédit prévoyait des facilités de crédit liées aux inventaires et à l'exploitation ainsi qu'une facilité permettant la clôture d'une acquisition.
- Il a agi en tant que représentant dans le cadre d'une transaction de refinancement multiterritoriale s'élevant à 30 millions de dollars mettant en cause plusieurs emprunteurs et cautionnements réciproques.
- Il a procédé à la négociation de la convention de crédit, des accords de priorité et des documents n'offrant aucune couverture. Grâce à cela, la facilité de crédit prévoyait des facilités de crédit liées aux stocks et à l'exploitation.
- Il a effectué la négociation d'une convention de crédit, d'un contrat de sûreté et d'avis sur les transactions multiterritoriales et transfrontalières mettant en cause plusieurs sociétés. Il a préparé des rapports et des résumés détaillés de vérification diligente, alors qu'il était aux États-Unis, des conventions relatives à des comptes bloqués ont été conclues par les diverses sociétés. Il a rédigé et négocié des avis recueillis auprès de plusieurs territoires et a rédigé spécifiquement pour chaque territoire des documents d'autorisation des sociétés. Il a coordonné des mandataires à l'échelle du pays et aux États-Unis pour effectuer les inscriptions, notamment les garanties en vertu de la *Loi sur les banques* au

Canada.

- Il a agi à titre d'avocat-conseil auprès d'institutions financières du secteur agricole où des quotas laitiers et d'autre nature ont été pris en garantie.
- Il a rédigé des débetures et négocié des avis concernant les prêts consentis à diverses municipalités.
- Il a agi à titre d'avocat-conseil auprès de diverses banques dans le cadre du Programme de financement des petites entreprises du Canada, ce qui comprend l'examen des contrats d'achat et de vente, des documents de franchise et des contrats de location.
- Il a agi à titre d'avocat-conseil du prêteur dans le cadre de dizaines de prêts de taille et de structure diverses à des constructeurs de résidences.
- Il a agi pour le compte de nombreuses institutions financières afin de faciliter l'achat d'immeubles commerciaux en Alberta et de condominiums commerciaux nécessitant une connaissance approfondie de la *Condominium Property Act* (Alberta).

Industries: Aliments, boissons et agroalimentaire, Banques et finances, Construction et infrastructures

Domaines de pratique: Immobilier commercial, Marchés des capitaux et valeurs mobilières